



BARBADE



Organisation centrale des secours d'urgence (Central Emergency Relief Organization- CERO)

Adresse :

Official BNB Building
CR James & Coleridge Street
BRIDGETOWN
Barbados
Tél.: +246 427 8513
Fax: +246 429 4055
cero@caribsurf.com
<http://www.cero.gov.bb>

1. Législation :

En cours de préparation.

2. Mission :

L'Organisation centrale des secours d'urgence (CERO) a la responsabilité d'assurer la préparation de la nation à faire face à toute catastrophe qui pourrait se produire en Barbade.

Les objectifs principaux du Secrétariat de l'Organisation centrale, l'agence nationale de gestion des catastrophes sont de :

- sauver les vies;
- protéger les biens; et
- mobiliser la communauté pour affronter tous types de catastrophe qui pourraient survenir.

L'Organisation centrale développe, met en œuvre, favorise et maintient un plan et un programme national pour :

- informer la population sur la gestion des situations d'urgence ;
- établir des mécanismes appropriés pour promouvoir et améliorer à tous les niveaux de la société les activités de gestion des situations d'urgence ;
- promouvoir et institutionnaliser la pratique de mesures appropriées de prévention et d'atténuation de tous les risques potentiels;
- promouvoir le développement et le maintien de systèmes efficaces d'alerte, de réaction dans tous les secteurs de la société.

3. Organisation :

L'Organisation centrale des secours d'urgence, s'efforce constamment de maintenir un haut niveau de sensibilisation de la population quant aux conséquences d'une catastrophe, que ce soit un ouragan, une inondation, un tremblement de terre, un grave incendie, un accident d'avion et plus particulièrement les accidents impliquant des produits pétrochimiques. Cependant l'expérience a montré que la préoccupation majeure de la population concerne les ouragans, la catastrophe naturelle avec laquelle la population est la plus familière, soit par expérience vécue, soit par celle des pays antillais voisins

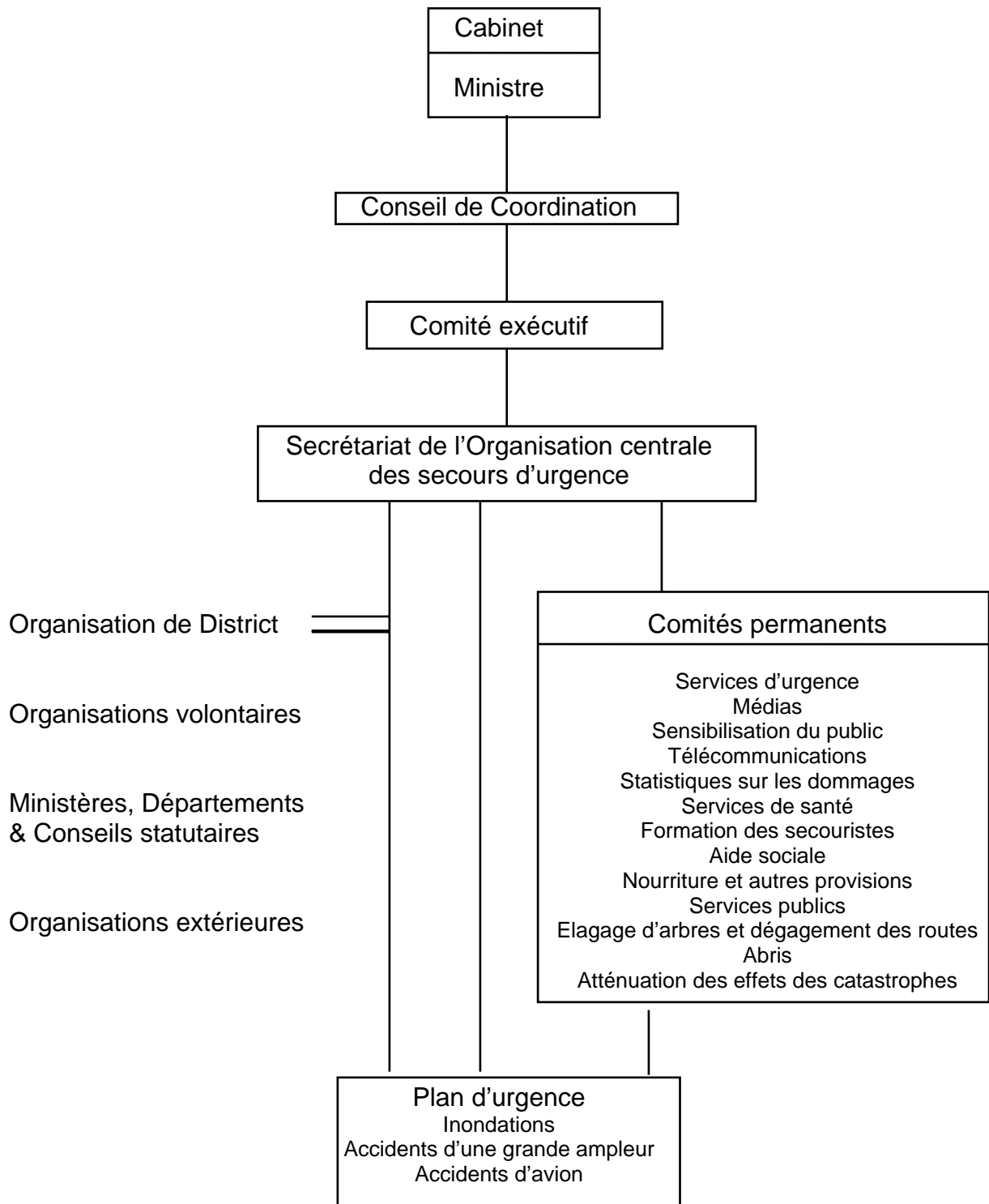
Le Département Météorologique publie les bulletins météo suivants à l'approche d'une tempête ou d'un ouragan:

- Avis : diffusé quand une situation météorologique inhabituelle est détectée dans la région.
- Conseils : diffusés à intervalles réguliers quand une tempête tropicale ou un ouragan est détecté près de la Barbade.
- Surveillance : quand la tempête ou l'ouragan s'approche et que des conditions météorologiques sévères sont prévues.
- Avertissement : diffusé quand il est établi que l'ouragan touchera la Barbade dans les 24 heures.

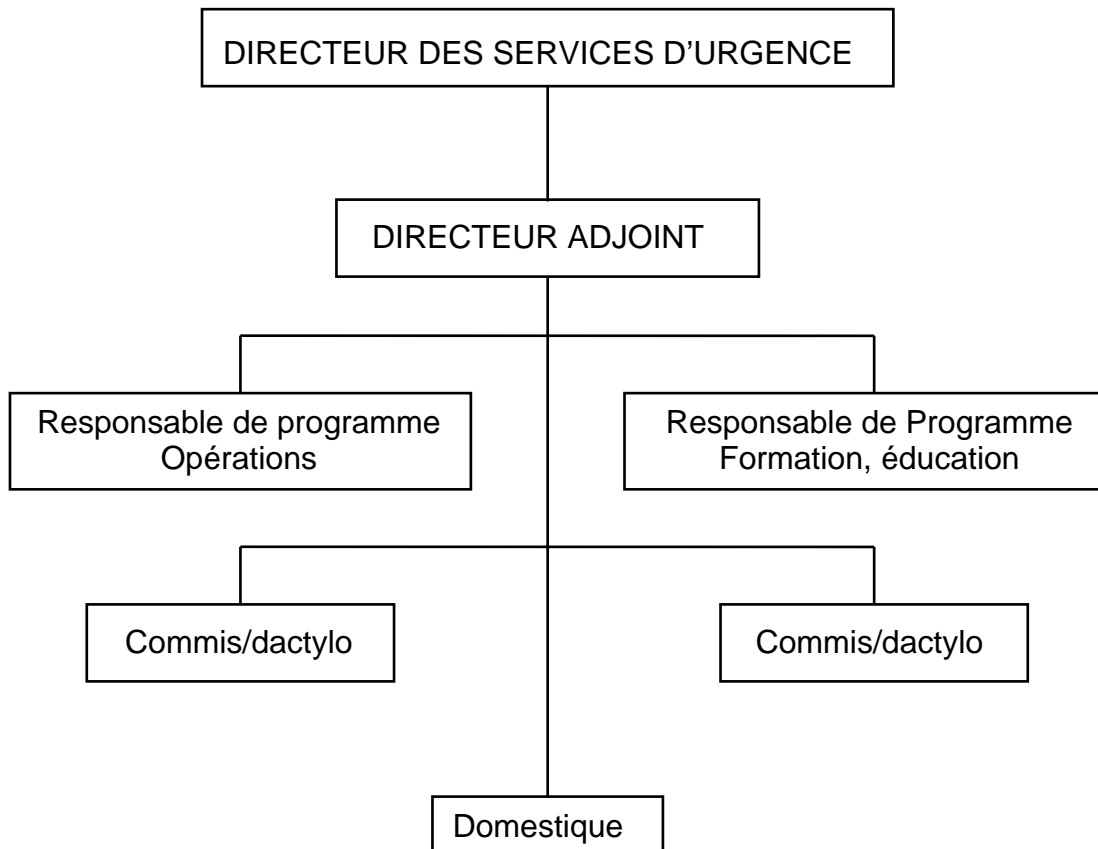
Les Règlements sur les abris de secours :

- Le préposé en charge de l'abri est l'autorité suprême dans l'abri et sa décision est prépondérante ;
- Le préposé de l'abri ou tout autre préposé désigné par son supérieur, est responsable de l'abri en l'absence de celui-ci ;
- Le préposé peut faire appel à tout occupant de l'abri pour assurer sa gestion et chaque occupant est tenu de coopérer selon ses moyens ;
- Si l'état d'urgence est proclamé en vertu de la loi sur les pouvoirs d'urgence, toute personne se trouvant dans un abri est tenue de se conformer aux directives énoncées par la loi et, en cas contraire, devra s'acquitter des amendes qui pourraient lui être infligées ;
- Il est interdit au préposé et à leurs assistants d'accepter une responsabilité quelconque au sujet des biens personnels des occupants de l'abri ;
- L'Organisation centrale ne sera responsable pour aucun dégât ou perte de biens appartenant à un occupant de l'abri ;
- Toute personne qui endommage un abri, son mobilier ou son équipement sera poursuivie ;
- Un comportement malséant, indécent ou antisocial, tel que l'usage de la violence, un langage profane ou l'ivresse ne sera pas toléré et donnera lieu à des poursuites si un tel comportement est prohibé par la loi ;
- Il est absolument défendu de fumer dans les abris ;
- La consommation d'alcool dans les abris est interdite ;
- Les armes à feu ne sont pas tolérées dans les abris ;
- Aucune arme quelconque ne sera tolérée dans les abris.

Schéma d'organisation de la planification d'urgence



Secrétariat de l'Organisation centrale des secours d'urgence



Mme Judy THOMAS

Directeur